

LES DISCRIMINATIONS N'AURONT JAMAIS LEUR PLACE À SCIENCES PO

Paris, le 8 décembre 2022 - Sciences Po s'engage contre toutes les formes de discriminations et dénonce fermement les mensonges et l'instrumentalisation politique générée par la démission d'une professeure de danse, Mme Plazenet.

Plusieurs étudiants inscrits à un cours de danse, composé de 20 élèves, se sont plaints auprès de l'administration de Sciences Po de propos sexistes, discriminatoires, dégradants et minimisant les violences sexistes et sexuelles, tenus de façon répétée par l'enseignante.

Dans ce cadre, Sciences Po lui a fait part de la nécessité de cesser ses propos à caractère discriminatoire, conformément à la loi et à notre charte de déontologie.

Dans ce contexte et contrairement aux allégations de la presse relayant l'information selon laquelle elle aurait été congédiée de Sciences Po, l'enseignante a indiqué à l'administration de Sciences Po qu'elle ne souhaitait pas poursuivre ses activités au sein de notre institution.

À propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société.

Contact presse :

Romain Becker & Camille Kress : media@sciencespo.fr / 01 45 49 50 79